



Saisie de matériel en location

Par **Marcus33260**, le **16/01/2013** à **18:45**

Bonjour

J'ai une laverie en Charente depuis 18 mois par un manque de trésorerie et a cause d'un montant de cotisation plafonnée pour une déclaration qui n'est jamais arrivée! l'URSSAF m' à envoyé les huissiers ! Montant 6000 €

Ce matin je me suis rendu à ma laverie pour faire le ménage et! les huissiers étaient entrain de faire démonter mon matériel ! Ce dernier ne m'appartient pas je le loue à une société. j'ai expliqué mon cas à l'huissier qui n'a rien voulu savoir il a quant même fait démonter et enlever. je me suis rapproché de l'URSSAF j'ai vais régler mon arriérer recalculé ! Dois je attendre pour récupérer le matériel en location ou dois je faire intervenir un homme de loi ou autre ?

J'avoue que je suis entrain de perdre pied et ne sais plus comment m'y prendre...

Merci d'avance de votre aide